

Le marais audomarois, Saint-Omer

Date :

Le marais audomarois, espace naturel reconnu internationalement et protégé a pourtant été façonné par l'Homme depuis plus de 12 siècles. Aujourd'hui il s'étend sur 15 communes, 3700 hectares et compte 700 km de canaux et fossés. Il présente plusieurs visages.



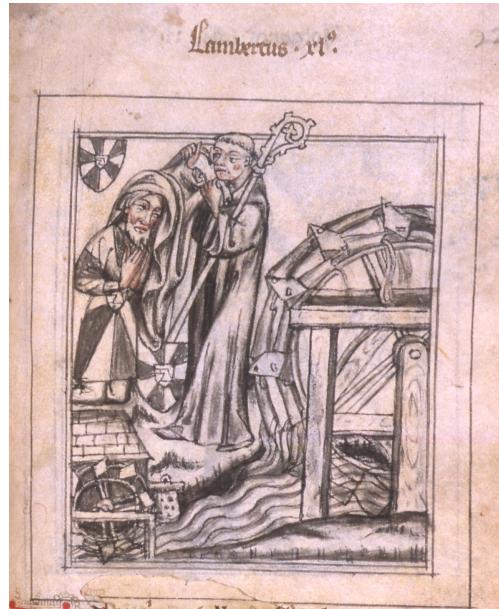
L'ancien moulin utilisé dans le marais © Carl Peteroff



Une bacôve amarré © Carl Peterolff



La récolte du chou-fleur dans le marais © Carl Peterolff



L'abbé Lambert érige les moulins Saint-Bertin © Bibliothèque
d'agglomération



Le marais bas et le goulet de Watten en arrière plan © Carl Peterolf



Les étangs du Romelaëre dans le marais © Carl Peterolff

Un marais chargé d'histoire

À l'origine, le marais est une vaste dépression tapissée d'argile dans laquelle se jette au sud la rivière Aa en formant un delta. Les eaux s'en échappent par un étroit goulet au nord à Watten pour rejoindre la Mer du nord à Gravelines. La présence humaine est attestée dès l'Age du bronze (à Lyzel) et sous l'Antiquité (à Houlle). En 651, le monastère Saint-Bertin s'installe au bord du marais. Pour ses besoins, il va attirer une population qui va mettre en valeur le marais.

La canalisation des eaux depuis Arques jusqu'à Watten via Saint-Omer entre 800 et 1165 facilite l'écoulement des eaux. Elle permet la mise en culture du marais haut, autour de la ville. Au centre du marais se trouvent des pâtures communes inondables. Au 15e siècle, on importe les techniques de poldérisation des Pays Bas ; des moulins à vent qui vident les fossés grâce à une vis sans fin. La partie la plus basse du marais, dite alors « impraticable » ne sera mis en valeur par la poldérisation qu'à partir de la fin du 18e siècle et surtout au cours du 19e siècle. Des casiers hydrauliques sont créés, dans lesquels le niveau de l'eau est régulé grâce à la présence de digues et de

moulins d'exhaure. Composés d'étroites bandes de terre, appelées « lègres », séparées entre elles par des fossés, « les watergangs », ils constituent ce paysage très régulier qui caractérise le marais aujourd'hui

Des usages contemporains variés

Aujourd'hui le maraîchage (essentiellement la culture du chou-fleur) occupe moins de 12% de la surface du marais. Une grande partie se compose de milieux naturels divers : prairies humides, roselières, d'étangs nés du prélèvement de la tourbe, de canaux... Le tiers de la flore aquatique française et la moitié de celle du Nord-Pas-de-Calais y sont représentées soit 400 espèces de plantes et 490 de champignons. La faune est aussi très diversifiée avec des espèces rares et protégées : plus de 230 espèces d'oiseaux dont des migrants, des chauve-souris, des mollusques, des poissons...

Cette richesse a généré un tourisme vert autour de la découverte de la nature, de balades en bateau, de la pêche et a permis de pérenniser le savoir-faire de la construction de bateaux traditionnels en bois du marais.

Une reconnaissance internationale

En 2008, le marais a été inscrit dans la convention internationale de Ramsar et reconnu au titre du programme « Man and Biosphere » de l'UNESCO en 2013. Le territoire est aujourd'hui engagé, avec ses acteurs dont le Parc Naturel Régional, dans une gestion et une valorisation durables du marais impliquant la responsabilité de chacun pour la conservation de ce patrimoine commun.